Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation professionnelle

Reconnaissance de trois titres de perfectionnement professionnel en informatique et bureautique

Le Conseil d'Etat vaudois s'est prononcé en faveur de la reconnaissance de trois titres gradués en informatique et bureautique. Ces titres, sanctionnant trois étapes de perfectionnement professionnel, sont délivrés par la Commission romande de validation des modules informatiques (CRVMI) et Réussic (Association de perfectionnement professionnel). Le canton de Vaud a été le premier canton romand à reconnaître ces trois titres.

Constatant que les filières de formation et de perfectionnement professionnel rigides s'avèrent aujourd'hui très lourdes, tant pour l'économie que pour les individus, la CRVMI s'est attachée au développement d'un système modulaire dont chaque niveau est sanctionné par un titre. Les trois nouveaux titres reconnus sont les suivants :

· Preliminary Informatics User Test

· First informatics User Certificate

· Job informatics User certificate

Le premier niveau s'intègre entre le segment de la formation de base et le segment de la formation continue. Les deux autres niveaux représentent l'aboutissement d'une formation post-CFC. La durée additionnelle de ces trois niveaux s'élève à plus de 350 périodes. Le dernier titre atteste de compétences dans les domaines de la maintenance et du développement informatique, bureautique et de l'internet.

Pour le public, ces titres permettent donc une validation de compétences, qualifiées par étapes successives et directement exploitables. Pour les régions et les cantons, ils favorisent une collaboration intercantonale, homogénéisent le système de formation

continue et améliorent ainsi la transparence de l'offre. Ces titres font actuellement l'objet d'une demande de reconnaissance cantonale dans tous les cantons de Suisse romande.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 décembre 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJ, M. Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021/316.63.07 DFJ, M. Alain Garnier, directeur de l'enseignement professionnel, Service de la formation professionnelle, 021/316.63.20